

Compte-rendu de la réunion publique du 4 juillet 2022

Objet : Présentation du projet d'aménagement du bas de la Montée du Rosset

Lieu : Salle de conférence de la Mairie

Après s'être présenté, Hubert Didierlaurent, Adjoint à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, a remercié les nombreuses personnes présentes ayant répondu à l'invitation de la Mairie. Il a ensuite présenté les Adjointes au Maire présents, Olivier Duch et Capucine Favre, Clément Colin, Directeur des services techniques et de l'urbanisme, Arnaud Viotte, Directeur construction du groupe Whitegold et en visioconférence, Alain Palma, architecte du projet Arbina.

Dans son introduction, Hubert Didierlaurent a indiqué que l'état d'avancement du projet Arbina permettait de présenter l'aménagement du domaine public, à proximité immédiate du projet privé, dans un secteur situé à l'intersection de la Boucle du Rosset et de la Promenade de Tovière.

Il a également rappelé la position de la collectivité, qui, si elle n'a pas vocation à présenter tous les projets privés, souhaite cependant porter à la connaissance de la population, la vision des futurs aménagements structurant les quartiers, comme il en avait été fait de même lors du projet Cordée-Marais aux Boisses en mai de cette année.

En complément, la collectivité a accepté un échange de terrain entre la collectivité et le pétitionnaire permettant ainsi de réaliser l'aménagement présenté. Celui-ci repose sur l'élargissement de la boucle du Rosset au droit du projet et la création d'une circulation piétonne entre la promenade de Tovière et l'église.



Insertion du projet ©Plexus Architectes

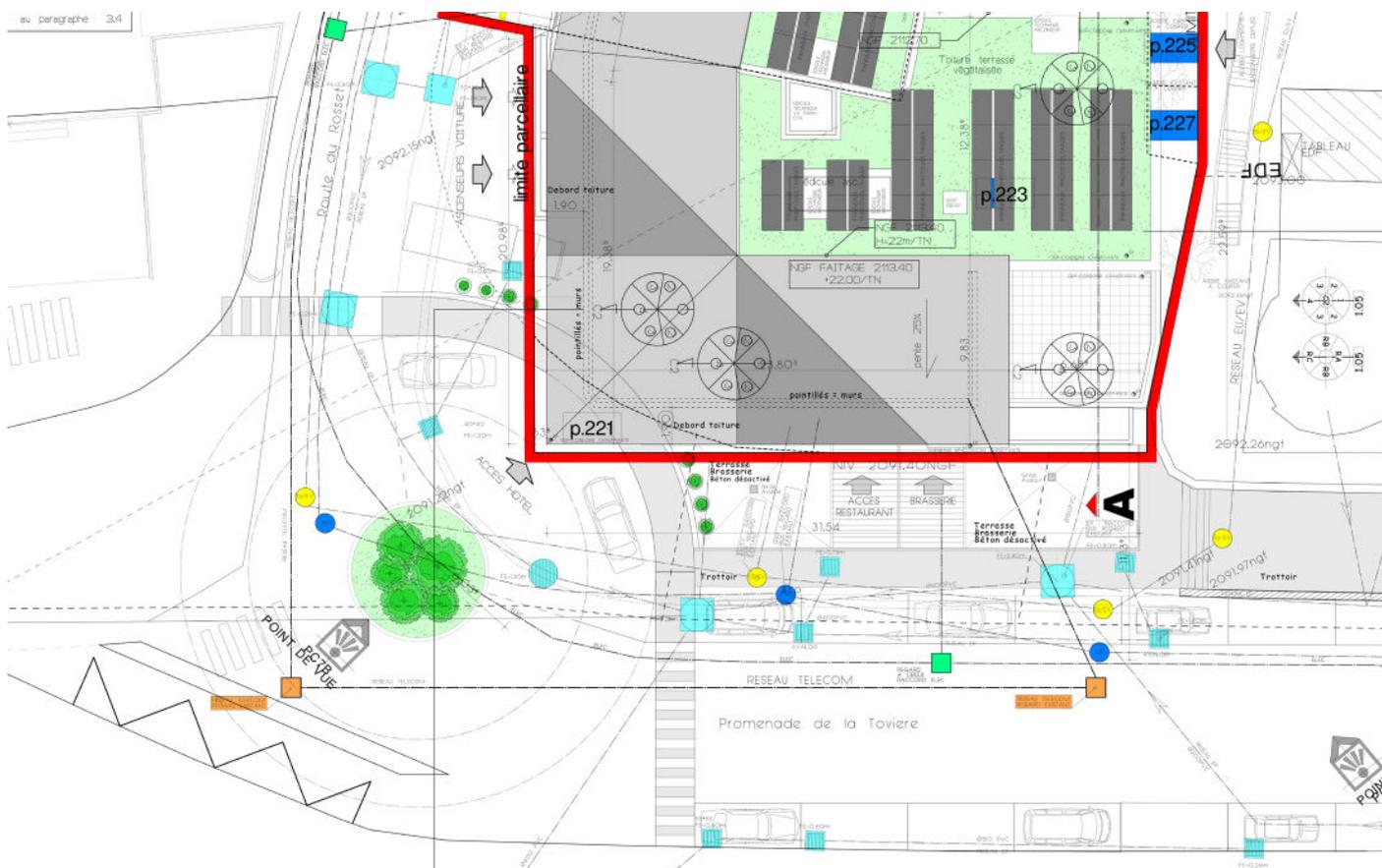
La présentation qui a suivi a permis aux personnes présentes de découvrir le projet immobilier, les surfaces mises en jeu dans le cadre de l'échange de terrain et l'aménagement proposé à ce stade des études dont les grandes lignes sont les suivantes :

- Création d'une « zone de rencontre » entre le haut de la rue du Lo Nansil (bureau de Police Municipale), le bas de la boucle du Rosset et le début de la promenade de Tovière : surélévation de la chaussée, création d'un rond-point et de passages piétons protégés marqués par des différences de matériaux.
- En interface avec l'hôtel 5* créé, insertion sur le côté du rond-point d'une zone de dépose minute
- Maintien de l'arrêt navette et des accès aux conteneurs poubelles comme actuellement.

Ce projet est destiné à privilégier la circulation des piétons en identifiant clairement les axes pour atteindre en toute sécurité l'esplanade de la Maison de Tignes, en toutes saisons.

- Suite à la présentation, les questions soulevées ont permis de préciser certains points parmi lesquels :
- Concernant l'aménagement de ce secteur : le circuit d'accès aux parkings de l'hôtel, le souhait de voir s'améliorer le déneigement des trottoirs, le regret de ne pas avoir poussé plus loin la réflexion en créant notamment un tunnel routier pour rendre toute l'esplanade piétonne ou le clin d'œil à la « Place des Drapeaux ».
 - Dans le même temps, le projet immobilier présenté a fait l'objet de questions concernant notamment hauteur du futur hôtel à 22 m, les périodes d'ouverture.

Si toutes les remarques ne peuvent pas forcément être intégrées au projet, il est à noter que chacune a fait l'objet d'échanges intéressants confirmant l'intérêt d'une telle réunion d'information.



Extrait du plan masse du projet avec aménagements du domaine public ©Plexus Architectes